

## Flamoval, nous n'en avons pas besoin !

**En 10 ans, les 32 communes de la Porte d'Alsace ont réduit leurs déchets de 400kg à 87kg par habitant et par an (-78%). Sur le territoire du SMFM qui représente 160 communes, nous pouvons faire de même. Nous sommes actuellement à 92.000T/an. En dessous de 62.000T/an (-33%), Flamoval n'a plus aucun sens (si tant est qu'il en est eu un un jour) !**

**Nous avons délégué le traitement de nos déchets** à nos élus municipaux. Ils l'ont à leur tour délégué aux communautés de communes qui l'ont confié à des représentants réunis dans différents syndicats pour le traitement des déchets ménagers.

Le Smictom Flandre, le Sirom Flandre Nord et le SM Lys Audomarois ont à leur tour délégué cette compétence "déchets" au Syndicat Mixte Flandre-Morinie.

Le SMFM affirme par la voix de son président (*et l'on se demande bien pourquoi...*) qu'il n'existe aujourd'hui pas d'autre solution !

Et pour mieux faire passer la pilule, car il faut financer cette absurdité, le terme incinérateur a été remplacé par unité de « Centre de valorisation énergétique ».

Par ces actions auprès des élus municipaux, et aux représentants des communautés de communes, **ces élus ont été trompés, ainsi que leurs administrés.**

Nous rappelons à tous :

🚩 *Notre opposition à l'incinération des déchets où qu'elle soit et quelle qu'elle soit.*

🚩 *Que les solutions alternatives doivent être privilégiées.*

Nous demandons aux élus de veiller à ce que le SMFM propose d'autres traitements que l'incinération que nous citoyens, nous refusons de financer par nos impôts. **Ces solutions alternatives existent quoi que puisse affirmer le président du SMFM et leur coût par tonne de déchets est inférieur à celui de l'incinération.**

Nous pourrions entrer dans une confrontation stérile avec des élus butés, tant les moyens des uns et des autres y compris en matière de désinformation sont disproportionnés.

Mais l'opinion publique a le droit de connaître toute la vérité et de se faire son propre avis.

Aussi, pour vous permettre de connaître la vérité par vous-même, nous vous invitons à une conférence-débat en présence de **Dany Dietman** qui vous expliquera comment une communauté de commune gère aujourd'hui ses déchets sans faire appel à l'incinération. Il pourra ainsi en personne rétablir la vérité et répondre à vos questions.

**Venez donc nombreux !**

**Dany DIETMANN** est initiateur en France de la pesée embarquée dès 1999. Dany est professeur de SVT, maire de Manspach (Haut-Rhin) et vice-Président de la Communauté de communes de la Porte d'Alsace. Il a publié chez L'Harmattan *Déchets Ménagers, le Jardin des Impostures & La Terre, trop belle pour mourir.*

**SMFM** : Syndicat Mixte Flandre Morinie – **SMICTOM** : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères – **SIROM** : Syndicat Mixte de Ramassage des Ordures Ménagères – **SMLA** : Syndicat Mixte Lys Audomarois.